

LES ACTUS DE L'EAU

À la une

Le point ressource

Les PSE Valière, qu'est ce que c'est et à quoi ça sert ?

Eau des Portes de Bretagne, a déployé, à titre expérimental, un dispositif de paiements pour services environnementaux (PSE) en 2021.

Les PSE rémunèrent les agriculteurs pour les actions qu'ils mènent en faveur de la restauration ou du maintien des écosystèmes participant à la préservation de la qualité de l'eau. Cette démarche, a permis à 18 agriculteurs de s'engager pour une durée de cinq ans.

Renouvelé en 2026 dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ce dispositif repose sur un **engagement contractuel volontaire** entre les agriculteurs et la collectivité.

Il rémunère trois types de services environnementaux rendus par les agriculteurs :

- L'implantation de cultures à bas niveau d'intrants,
- La mise en herbe des zones humides,
- Le recours au désherbage mécanique du maïs.

Pour être éligible, l'exploitation doit justifier d'au moins **15 hectares** situés dans le périmètre de l'aire d'alimentation du **captage de la Valière**.

Le dispositif prévoit une enveloppe totale de **649 000 € d'aides directes** aux agriculteurs de la Valière, qui s'engagent pour les 5 prochaines années.

Une question ? Eau des Portes de Bretagne vous répond :

Clara Lorent, chargée de mission PSE
Tél. : 06 58 22 70 25
Mail : clorent@eaportesbretagne.fr

+ d'informations sur la plaquette de présentation en pièce jointe !



Le point travaux

Fin des travaux du réservoir semi-enterré à Erbrée

Les travaux se sont terminés mi-juin 2026, **le réservoir de 400 m³ est désormais mis en service**. Une inauguration sera organisée à la rentrée, avec les équipes et les partenaires du projet.



Élection du nouveau Comité

À l'issue du vote, **Teddy REGNIER a été réélu, à l'unanimité**, Président du Syndicat Eau des Portes de Bretagne pour les six prochaines années.

Il sera accompagné d'un Bureau composé de sept Vice-présidents et de trois membres :

Les vice-présidents :

- **Arnaud DUPUIS**, 1er Vice-président en charge de la production – secteurs urbains et périurbains
- **Vanessa ALLAIN**, 2e Vice-présidente en charge de la protection des ressources
- **Gilles DETRAIT**, 3e Vice-président en charge de l'administration du Syndicat
- **Serge BERGER**, 4e Vice-président en charge de la distribution – secteur Nord
- **Jean-Marc LEVEQUE**, 5e Vice-président en charge de la distribution – secteur Sud
- **Philippe HUBERT**, 6e vice-président en charge de la distribution – secteur Est
- **Ronan SALAUN**, 7e Vice-président en charge de la production – secteurs ruraux

Les membres du Bureau :

- **Michel ERRARD, Isabelle GAUTIER, Jean-Marc DESHOMMES**



Plusieurs projets majeurs seront portés au cours du mandat :

- Le déploiement du programme d'actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la Valière,
- La rénovation complète de l'usine de La Billerie à Vitré,
- La réhabilitation des châteaux d'eau existants et la construction de 2 nouveaux réservoirs de stockage pour l'alimentation de la population de Vitré Sud et du Pays de Châteaugiron,
- La définition de la stratégie de mode de gestion des ouvrages et réseaux de distribution du Syndicat.

La question du trimestre

Qu'est ce que le plan pluriannuel de rénovation des châteaux d'eau ?



Certains réservoirs, vieillissants ou dégradés, du territoire d'Eau des Portes de Bretagne **font l'objet d'un programme de réhabilitation en travaux de génie civil et de mise aux normes de sécurité** (VigiPirate).

Les travaux sont **organisés en 3 tranches**, afin d'être répartis sur plusieurs années pour correspondre au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la collectivité, avec une enveloppe d'environ **1 million d'euros par tranche**.

La tranche 1, concernant les réservoirs de Princé, Montautour et Balazé vient de se terminer, elle s'est déroulée d'août 2025 à février 2026.

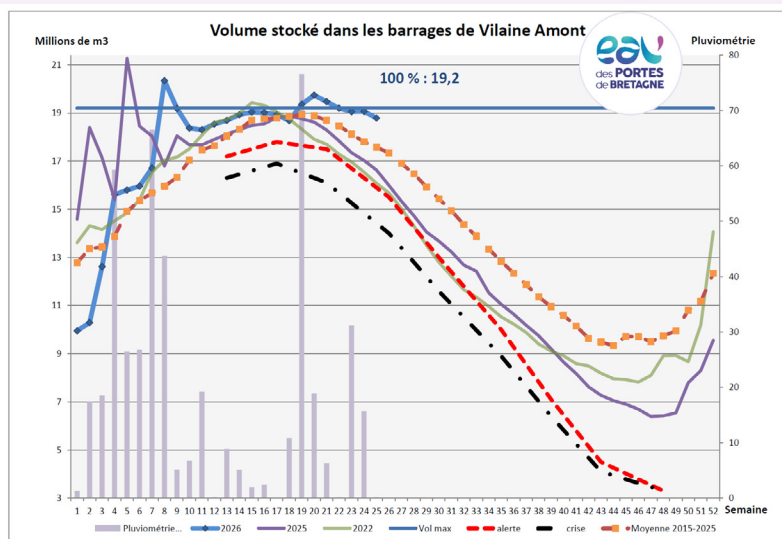
Disponibilité des ressources pour la période estivale

Les pluies du début de saison ont permis de reconstituer les réserves et de remplir les barrages, mais la **situation évolue rapidement**.

Ces dernières semaines, **les fortes chaleurs et l'absence de précipitations ont entraîné une hausse importante des consommations et une accélération de l'évaporation**. Les cours d'eau du territoire montrent par ailleurs des niveaux bas et des signes de fragilité.

Dans ce contexte, les échanges entre territoires peuvent être amenés à s'intensifier afin de sécuriser l'alimentation en eau potable sur l'ensemble du département.

La mobilisation de tous est essentielle. **Chacun peut contribuer à préserver la ressource en adoptant, dès maintenant, des gestes simples pour limiter sa consommation d'eau !**



La courbe des barrages est disponible en pièce jointe.

Les éco-gestes

Purgez vos robinets en laissant couler l'eau quelques minutes au retour des vacances.



L'eau stagnante dans les conduites peut altérer temporairement son goût, son odeur ou sa fraîcheur.

Relevez votre compteur avant de partir en vacances et à votre retour.



Jusqu'à 600 L d'eau gaspillés chaque jour à cause d'une fuite de chasse d'eau.

Pendant l'été, privilégiez des douches courtes de 3 minutes.



Oubliez le bain, privilégiez une douche de 3 min, soit 150 L d'eau économisées.

Infographie disponible en pièce-jointe du mail.

Eau des Portes de Bretagne est maintenant sur LinkedIn !

Pour consulter notre page, rendez-vous sur :

 [linkedin.com](https://www.linkedin.com)

Les chiffres du trimestre :

31

Élus titulaires

11

Membres du bureau

7

Vice-présidents